



Suisse

Pierre Maudet mise sur l'Europe, l'économie et la sécurité numérique

Adoubé par sa section cantonale, le Genevois liste ses propositions et expose sa vision

Marc Moulin

Dans la salle où Pierre Maudet doit donner sa première conférence de presse comme candidat confirmé à la candidature au Conseil fédéral, on voit beaucoup de visages autochtones, mais aussi quelques têtes nouvelles: une petite poignée de représentants des médias alémaniques. Et ce sont eux que le Genevois salue spécifiquement à son arrivée. Tout juste adoubé par sa section du PLR, celui qui passe pour un outsider dans la course à la succession de Didier Burkhalter sait qu'il doit lancer loin ses filets pour atteindre son but. Soit, dans un premier temps, figurer au moins sur le ticket que le groupe PLR dressera à l'intention des Chambres.

Pierre Maudet commence par se décrire comme un «candidat de propositions». Pas celui de quotas (qui d'ailleurs le défavoriseraient puisqu'il n'est ni Tessinois ni une femme). Ni de lobbys, dit-il: une attaque implicite envers ses concurrents. Cela ne l'empêche pas, au passage, de décrire comme «légitime» sa candidature issue d'un canton qui n'est pas représenté au Conseil fédéral

et de mettre en avant l'importance d'y voir siéger des sensibilités urbaines.

Le Genevois expose ses idées en les décrivant comme caractéristiques de sa pratique ministérielle. Laquelle - comprend-on entre les lignes - le distingue de ses rivaux principaux, dépourvus d'expérience exécutive.

Une méthode, des exemples

La parole est fluide, le verbe assuré, le tempo rapide et le propos se veut ample. Tout en s'ancrant dans sa pratique locale, l'homme expose sa vision de la Suisse et du monde en 2017 - vision qu'il dit «proposer» afin d'adopter une méthode et obtenir des résultats. Le tout est décrit comme un pragmatisme à mi-chemin entre des visées jugées aventureuses (comme l'adhésion à l'Union européenne) ou d'un immobilisme rétrograde (la volonté de revenir au passé).

Trois thèmes imbriqués sont abordés, chacun avec une proposition concrète: les relations extérieures, l'économie et la sécurité.

Un arbitrage avec l'Europe

Pour ce qui est du rapport compliqué à l'Union européenne et du blocage de l'accord institutionnel qui doit définir une voie de règlement des litiges entre les Vingt-Sept et la Suisse, Pierre Maudet insiste sur la nature éminemment commerciale de la relation. Il invite donc à s'inspirer des pratiques du secteur privé. Un

abandon de souveraineté à la Cour de justice européenne cons titue à son sens «une ligne rouge». Le magistrat préconise donc de s'en remettre à une instance arbitrale. Elle serait composée de trois arbitres: la Suisse et l'Union en choisiraient un chacune et se mettraient d'accord sur le troisième.

En matière économique, Pierre Maudet décrit les contrôles qu'il a instaurés en réponse au

«besoin de protection» et de concurrence loyale qu'il a ressenti sur le marché du travail local. Il préconise de se montrer plus proactif pour soutenir la transition numérique et développer de nouveaux emplois. Jugeant que les actuels taux d'intérêt négatifs «nous plombent», et constatant que la Banque nationale dispose d'actifs équivalant à la totalité du

produit intérieur brut, il propose d'en injecter 0,7%, soit 5 milliards de francs par an, dans les secteurs innovants et la recherche. L'indépendance de la BNS serait respectée puisqu'elle choisirait la destination de ces investissements.

Un slalomeur habile

Enfin, en matière de sécurité, Pierre Maudet insiste sur le champ numérique et préconise une gouvernance internationale réunissant à Genève les secteurs public et privé. Cette proposition est la moins concrète des trois. Le conseiller d'Etat indique qu'elle



doit être développée autour d'une action en gestation dont les détails seront livrés à la rentrée.

Sous le feu des questions, l'éluslalomehabilement. Il évite toute pique contre les candidatures vaudoises quand il y est invité. Sur le sujet brûlant de la réforme

des retraites, il défend le oui, par esprit collégial envers le Conseil d'Etat, qui l'a appuyée, tout en critiquant un paquet jugé défavorable aux jeunes. Un point est affirmé sans ambiguïté: relever un jour la retraite à 67 ans lui semble «incontournable».



Pierre Maudet a donné mercredi sa première conférence de presse de candidat à la candidature au Conseil fédéral. STEVE IJUNCKER-GOMEZ



«Le débat est essentiel»

● Enfin du fond! C'est en substance la réaction du PDC fribourgeois Dominique de Buman, à l'écoute des propositions de Pierre Maudet. «Le débat d'idées est essentiel et pour l'instant, il n'a pas eu lieu», s'exclame le Fribourgeois. «Pierre Maudet doit se faire connaître puisqu'il ne siège pas à l'Assemblée fédérale, renchérit Jean Christophe Schwaab (PS/VD). Les auditions des candidats devant les groupes parlementaires donnent une idée mais elles ne sont pas non plus très longues. A l'époque, Pierre-Yves Maillard s'était présenté par écrit et cela avait été apprécié. Pierre Maudet a également parlé de plusieurs sujets, ce qui montre qu'il pourrait reprendre plusieurs départements.»

«C'est un point fort, il essaie de développer ses propres idées.» Cédric Wermuth (PS/AG) salue ainsi cette opération «plutôt exceptionnelle». «C'est aussi risqué, complète-t-il. On pourrait interpréter ce geste comme la preuve que Pierre Maudet ne sera pas élu et qu'il essaie plutôt de montrer son profil politique sur la scène nationale.» Manfred Bühler (UDC/BE), lui, se montre plus réservé: «L'élection se joue au sein de l'Assemblée fédérale. Il est probablement mieux de présenter ses positions lors des

auditions. Ni les médias ni le public ne votent.»

Pour ce qui est du propos, Dominique de Buman a lui aussi pensé à proposer un tribunal arbitral pour gérer les conflits avec l'UE. Jean Christophe Schwaab salue le fait qu'un homme de droite «ne s'arc-boute pas sur l'indépendance de la BNS». Sur la question numérique, il relève «qu'il faut une gouvernance internationale, et ce serait bien qu'elle se fasse en Suisse».

«C'est un point fort, Pierre Maudet essaie de développer ses propres idées»

Cédric Wermuth Conseiller national (PS/AG)

Des bons points, donc. La proposition de tribunal arbitral semble moins convaincre. «Je ne pense pas qu'il faille réinventer une structure. Il faut trouver une solution dans le système européen», réagit Cédric Wermuth. Manfred Bühler se dit lui aussi «sceptique». Avec cette solution, seule une personne représenterait réellement la Suisse. «Il y aurait tout de même deux juges étrangers. A priori, cela ne résout pas le problème.»

C.Z.



Les ambiguïtés de Moret

● «Non, je m'excuse, c'est totalement faux!» Voilà ce qu'affirmait, outrée, la candidate au Conseil fédéral Isabelle Moret lorsque la Radio romande l'a présentée lundi comme membre du Cercle de travail sécurité et techniques de défense. Ce dernier représente le lobby des industries d'armement. Isabelle Moret a effectué un rétropédalage le lendemain. Elle a reconnu qu'elle faisait partie de ce Cercle. Elle s'y était inscrite sur Internet pour recevoir des informations. Suite à la polémique, elle a demandé à être rayée de la liste.

Il faut dire qu'Isabelle Moret s'est toujours montrée très chatouilleuse sur les liens d'intérêts. Pendant des années à Berne, elle se félicitait de refuser tout mandat, et donc tout fil à la patte. Une position minoritaire au PLR où une majorité d'élus considère tout à fait normal de siéger dans des conseils d'administration rémunérés.

Depuis sa réélection en 2015, la Vaudoise a viré sa cuti. Elle a accepté plusieurs mandats dont celui de la présidence de H+, le lobby des hôpitaux suisses. Ce mandat, pour lequel elle touche 44 000 francs net par année, collisionne avec le fait qu'elle siège à la commission de la santé publique du Conseil national. Nous en avons parlé avec elle

lors de la session parlementaire de juin. Piquée au vif, elle se défendait d'un quelconque conflit d'intérêts en avançant deux arguments: un, elle s'était assurée du feu vert de ses collègues de la Commission, notamment ceux de gauche; deux, la défense des Hôpitaux suisses relève d'une mission de service public.

Cette argumentation ne tient pas la route. Comme le relevait avec ironie la NZZ, il y aurait donc le «méchant» lobbyiste Cassis à la solde des assureurs et la «gentille» lobbyiste Moret en faveur des hôpitaux. Un distinguo artificiel. Dans le marché de la santé, qui pèse 70 milliards, tous les acteurs défendent leurs intérêts: assureurs, médecins, et... hôpitaux. Ces derniers, en mains publiques, ne représentent pas de facto l'intérêt public. Leur demande d'adaptation à la hausse de certains tarifs a des conséquences sur la facture des assurés et des contribuables. Leur délivrer un blanc-seing est absurde. Ou alors on peut aussi taxer les assureurs maladie de champions de la cause publique puisqu'ils traquent les tarifications excessives des prestataires de santé.

Le rival Pierre Maudet se délecte. Il répète que, lui, n'est pas «le candidat des lobbies».

Arthur Grosjean/Berne